



# 1er Février Contre la répression antisyndicale

12 janvier 2022

## **Rassemblement unitaire Devant le Rectorat de Clermont-Ferrand Mercredi 16 juin 15H**

Les organisations syndicales interprofessionnelles et les organisations du mouvement social se mobilisent contre la condamnation de six responsables syndicaux étudiants et de l'Education nationale du Puy de Dôme.

Suite à l'action collective du samedi 18 janvier 2020 au lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, menée par plus de 200 personnes contre la réforme du lycée et du baccalauréat, six responsables syndicales et syndicaux sont aujourd'hui condamné.e.s., sans comparution ni débat contradictoire, à payer une amende avec inscription sur la partie B2 du casier judiciaire.

### **Ces condamnations sont inacceptables**

Elles s'inscrivent dans le cadre de la politique sécuritaire du gouvernement réaffirmée dans le cadre de la loi dite de « sécurité globale ».

Dans tous les secteurs professionnels, dans toutes les mobilisations associatives, sur toutes les luttes, sur tout le territoire, des syndicalistes, des militantes et des militants sont condamné.e.s pour leur engagement.

La condamnation de ces six syndicalistes est un nouveau pas franchi par le ministre Blanquer dans sa volonté d'intimider et de faire taire toute critique contre sa politique.

Partout où la répression frappe, les organisations démocratiques se mobilisent et appellent au soutien.

**À Clermont-Ferrand comme ailleurs, ne laissons pas la répression s'installer contre les mobilisations sociales et les luttes syndicales.**

**Nous ne nous laisserons pas intimider !**

## **Rassemblement unitaire Devant le Rectorat de Clermont-Ferrand Mercredi 16 juin 15H**

Premiers signataires : CGT 63, FSU 63, UNEF 63, SOLIDAIRES Auvergne, ATTAC 63, AFPS 63, Amis du Temps des Cerises, Ligue des Droits de l'Homme 63, RESF 63, LFI 63, NPA 63, PCF 63, POI 63

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://ancien.solidaires.org/1er-Fevrier-Contre-la-repression-antisyn-dicale>